

CHIFFRES-CLÉS

- **2013** année de création de la Communauté de Communes
- **35 100** taille du territoire en hectares
- **8** nombre de communes
- **12 137** nombre d'habitants à l'année
- **2 441** nombre de personnes scolarisées
- **5 328** nombre de résidences principales
- **9 611** nombre de résidences secondaires
- **6 353** nombre d'actifs
- **1 935** nombre d'établissements actifs (entreprises)
- **5,5%** taux de chômage



"Anticiper les chantiers d'avenir et décliner une vision cohérente et solidaire de l'aménagement du territoire, au service des habitants des Montagnes du Giffre"

La Communauté de Communes des Montagnes du Giffre est un Etablissement Public de Coopération Intercommunale / EPCI. Autrement dit, c'est une structure qui regroupe plusieurs communes ayant choisi de développer des compétences en commun, et ainsi mutualiser les énergies et les moyens pour développer des projets à l'échelle intercommunale.

Certaines compétences sont obligatoires (aménagement du territoire, gestion des déchets ménagers, développement économique...) tandis que d'autres sont facultatives (action sociale, transports, sport, culture, protection de l'environnement...).

Compétences obligatoires



Compétences facultatives



Compétences supplémentaires

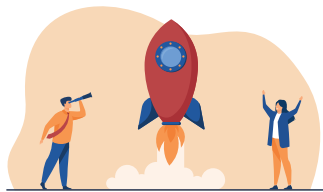


LE CIRCUIT DE DÉCISION AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

5 Services de la CCMG

Composition : agents

Rôle : mise en oeuvre des projets sur le territoire



**Vote
et décisions**



Orientations

4

Conseil communautaire

Composition : 28 élus
communautaires

Rôle : approbation des délibérations,
vote du budget.



1

**Cadre législatif,
orientations des élus,
des habitants,
des communes, des services...**



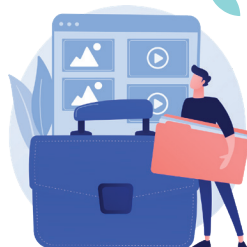
Propositions

2

Commissions

Composition : les
élus communautaires
volontaires

Rôle : travail
préparatoire sur les
dossiers à soumettre
aux instances.



Présentation

3

Bureau communautaire

Composition : le président, les vice-
présidents et les maires.

Rôle : orientations stratégiques et
préparation des délibérations avant leur
présentation en conseil communautaire

MEMBRES DU BUREAU COMMUNAUTAIRE



Stéphane BOUVET
Président
Maire de Sixt-Fer-à-Cheval



Gilles PEGUET
1^{er} vice-Président
Maire de Taninges



Joël VAUDEY
2^{ème} vice-Président
Maire de Verchaix



Régis FORESTIER
3^{ème} vice-Président
Maire de Mieussy



Yves BRUNOT
4^{ème} vice-Président
Conseiller municipal
à Samoëns



Sylvie ANDRES
5^{ème} vice-Président
Maire de La Rivière-
Enverse



Martin GIRAT
6^{ème} vice-Président
Conseiller municipal
à Morillon



Cyril CATHELINEAU
7^{ème} vice-Président
Maire de Châtillon sur
Cluses



**Simon BEERENS-
BETTEX**
Maire de Morillon



**Jean-Charles
MOGENET**
Maire de Samoëns



La Communauté de Communes des
Montagnes du Giffre compte 28 conseillers

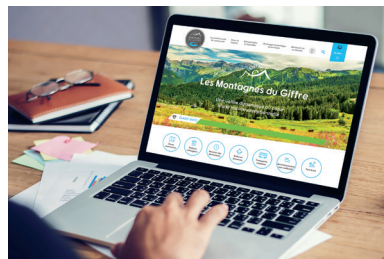
communautaires, élus au suffrage universel direct dans les villes de plus de 1 000 habitants, ou désignés parmi les conseillers municipaux, dans les communes de moins de 1 000 habitants. Les sièges sont répartis proportionnellement à la population de chaque commune, selon les règles du code général des collectivités territoriales. Chaque commune est représentée et aucune commune ne peut se voir attribuer plus de la moitié des sièges.



Restez en contact !

sur notre site internet :
www.montagnesdugiffre.fr

sur notre page Facebook :
www.facebook.com/montagnesdugiffre/



> **Trombinoscope complet des 28 membres du conseil communautaire** (avec les délégations des vice-présidents) et budget de la Communauté de Communes sur :

www.montagnesdugiffre.fr